

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Savoir définir et identifier le harcèlement moral
- ✓ Connaître les enjeux et les sanctions encourues
- ✓ Connaître les outils de prévention pouvant être mis en œuvre dans l'entreprise

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie 1 - Définir et identifier les mécanismes de harcèlement moral au travail

Définition juridique et caractéristiques du harcèlement moral (article L 1152-1 du code du travail), Analyse de notions : harcèlement moral, harcèlement sexuel, harcèlement managérial, violence, stress au travail Identifier les acteurs du harcèlement moral (auteur, victime)

Partie 2 - Régime juridique, enjeux et sanctions encourues

Une notion à la fois pénale et civile (régime juridique et sanctions), Engagements et responsabilités des employeurs et des salariés, L'obligation de sécurité de résultat, La protection légale des victimes et l'aménagement de la charge de la preuve, Les obligations préventives en cas de conflit : Procédure d'alerte et médiation, Actualité : Accord du 26 mars 2009 étendu le 23/07/2010 et jurisprudences

Partie 3 - Comment prévenir concrètement les situations de harcèlement moral dans l'entreprise ?

Les acteurs de la prévention : l'employeur, le CSE, l'inspecteur du travail, le médecin du travail, Mettre en place une politique préventive active au sein de l'entreprise, L'objectivation des processus de GRH, Evaluation salariale, management, harcèlement moral

Partie 4 - Jeux de rôle et cas pratiques

Qualification : Sommes-nous vraiment en présence d'un cas de harcèlement ? Analyse de situations / Argumentation et contre argumentation, Que faire concrètement en cas de harcèlement ?

ERH.4 - PRÉVENIR LES PHÉNOMÈNES DE HARCÈLEMENT MORAL AU TRAVAIL

Publics et prérequis

Managers, Direction, Salariés, Elus du CSE

Aucun prérequis

Intervenants

Juristes en droit social

Consultants RH

Modalités

Intra sur-mesure ou interentreprises

Présentiel : 7 heures

Distanciel : 7 heures

Blended Learning : 7 heures

Tarifs

Inter

625€ HT /jour/personne

Intra (jusqu'à 12 personnes)

Sur demande

Demander un devis